

Publié sur actualites/cotisations-sociales-et-montant-de-pension (
<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actualites/cotisations-sociales-et-montant-de-pension>)

Cotisations sociales et montant de pension.

05 février 2024

Les conditions d'assujettissement aux cotisations sociales sont revues tous les ans, ce qui peut modifier le montant de votre pension. Pour le vérifier vous pouvez consulter le barème <https://retraitesdeletat.gouv.fr/retraite/le-paiement-de-ma-retraite/prelevements-et-exonerations> en cliquant sur "En savoir plus"